



HAL
open science

De la trajectoire scolaire aux “ signes ” de la vocation : la sélection de l’élève de classe préparatoire littéraire au sein d’un établissement privé catholique

Cédric Laheyne

► **To cite this version:**

Cédric Laheyne. De la trajectoire scolaire aux “ signes ” de la vocation : la sélection de l’élève de classe préparatoire littéraire au sein d’un établissement privé catholique. *Les Sciences de l’éducation pour l’ère nouvelle : revue internationale*, 2022, Vol.54 (1), pp.53 - 69. <10.3917/lstdle.541.0053>. <hal-04483400>

HAL Id: hal-04483400

<https://hal.science/hal-04483400v1>

Submitted on 12 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

De la trajectoire scolaire aux « signes » de la vocation : la sélection de l'élève de classe préparatoire littéraire au sein d'un établissement privé catholique

Cédric Laheyne¹

Résumé : A partir d'une enquête par entretiens et d'une étude de lettres de motivation d'élèves d'une classe préparatoire littéraire d'un lycée privé catholique (filière « lettres et sciences sociales »), l'article s'intéresse aux catégories de l'entendement professoral qui se manifestent dans le processus de sélection en classe préparatoire. Il évoque dans un premier temps comment elles renvoient à la singularité de l'histoire institutionnelle et aux conceptions de l'éducation propre aux congrégations féminines. Puis, en nous appuyant sur le concept sociologique de vocation, nous montrerons en quoi elles reflètent un mode de sélection basé sur la rencontre entre des dispositions individuelles et des attentes institutionnelles, notamment au profit d'élèves non suffisamment pluridisciplinaires pour s'assurer une place dans cette filière particulièrement sélective.

Mots-clés : classe préparatoire littéraire, sélection, catégorie de l'entendement, vocation, catholicisme

¹ Docteur en sciences de l'éducation et de la formation CIRCEFT-ESCOL Paris8 et CURAPP-ESS

Introduction

Cet article, constitué à partir de l'étude d'une institution scolaire catholique de l'ouest parisien (incluant collège, lycée et classes préparatoires littéraires) au projet éducatif d'inspiration jésuite, s'intéresse à l'analyse sociologique des procédures et processus de sélection en classes préparatoires, au regard des catégories de l'entendement utilisées, qu'elles soient professorales ou religieuses. Notre optique est de soumettre à l'analyse réflexive les instruments avec lesquels les agents institutionnels pensent la réalité (Bourdieu et de Saint-Martin, 1975) et effectuent la sélection à l'entrée en classe préparatoire littéraires, et plus particulièrement en filière B/L (« lettres et sciences sociales » où, en plus des matières littéraires traditionnelles, sont également étudiées les mathématiques et les sciences économiques et sociales).

La procédure de sélection des élèves utilisée au moment de l'enquête (de juin 2016 à janvier 2019) est informatisée et permet de regrouper et ordonner les choix d'orientation (les candidats s'inscrivent sur le site internet APB et leurs dossiers circulent à la fois sous forme papier et sous forme informatisée). La procédure liée à la mise en œuvre de Parcoursup succédera à celle-ci à la rentrée 2018. Les élèves de terminale peuvent émettre et classer leurs vœux par ordre de préférence. L'étude des choix d'orientation met en valeur l'attractivité de l'établissement notamment du fait de sa position dans les classements nationaux et de la rareté de la filière (au nombre de 30 réparties sur le territoire national). Notre analyse tend à montrer que l'institution s'avère plus largement une alternative crédible à l'échec à l'admission dans les classes préparatoires d'élite. La procédure se déroule en deux temps : d'abord, conformément au modèle général de sélection, vient l'évaluation du dossier scolaire du candidat. Le but déclaré est d'attirer les élèves issus d'une formation scientifique aux fortes capacités pluridisciplinaires vers des études littéraires. Ensuite, une attention est accordée à la lettre de motivation fournie par l'élève. Un « entretien préalable » peut également lui être proposé, à l'initiative de la responsable des classes préparatoires, pour présenter le climat scolaire institutionnel, notamment aux élèves non issus du secteur privé ou pour lesquels l'orientation spirituelle ou religieuse ne peut être déduite de leur lettre.

Or, l'étude des propriétés scolaires recueillies à partir de la passation d'un questionnaire montre que l'ensemble des élèves sélectionnés ne peut être qualifié d'excellent au vu des prérequis scolaires de la B/L. Certains élèves n'affichent de bons résultats que dans certaines matières au lycée et peinent par exemple en mathématiques, particulièrement ceux issus de la série « Economique et sociale » (moins exigeante dans cette matière) ou ceux n'ayant pas eu la mention « Très bien » au baccalauréat. D'ailleurs, leur tentative d'intégrer la filière B/L d'autres établissements a pu se solder par un refus, en raison de l'absence de prérequis pluridisciplinaires suffisants. Aussi, le domicile de ces élèves indique une distance importante avec la classe préparatoire, et l'on sait que le temps passé dans les transports est un motif de retard voire d'échec en classe préparatoire où le temps constitue une variable première à maîtriser pour les élèves (Darmon, 2013). Ces derniers, parfois boursiers, n'affichent pas non plus de moyens financiers a priori suffisants pour prévoir la location d'une chambre à proximité de l'établissement le temps de leur scolarité. Ainsi, au regard de la rareté des places en filière B/L, la probabilité d'échec à la sélection pour cette catégorie d'élève s'avère élevée.

Dès lors, leur présence dans le dispositif demande d'interroger quelle(s) ressource(s) autre(s) que le niveau académique leur permet(tent) d'optimiser leur chance de réussite à la sélection dans cet établissement et dans quelle mesure ces ressources sont-elles compatibles avec les catégories de l'entendement des évaluateurs retenues lors de celle-ci ? L'hypothèse défendue

ici est donc qu'une analyse de la forme même de la candidature permet d'approfondir la connaissance des opérations de classement que constitue toute action de sélection (Bodin, 2009/3). L'analyse des spécificités des catégories de l'entendement professoral, véritable instance d'objectivation des candidatures, permet en parallèle de comprendre les attentes implicites des agents institutionnels et par conséquent d'une institution scolaire privée traditionnellement attachée à la transmission et la reproduction des habitus de la bourgeoisie. Il ne s'agit donc pas uniquement d'étudier une opération de sélection scolaire mais celle, plus spécifique, d'un établissement privé d'enseignement supérieur à l'heure de l'intensification de la compétition scolaire, dont le souci est la préservation d'une spécificité culturelle fondant son identité institutionnelle. C'est pourquoi nous essaierons de montrer que certaines catégories d'entendement religieux peuvent jusqu'à supplanter celles plus académiques du couple « travail » et « niveau » les plus couramment retenues dans la sélection en classes préparatoires (Darmon, 2012), notamment pour sélectionner des élèves ne disposant pas d'emblée des prérequis scolaires suffisants pour la filière littéraire B/L.

Une école refuge à la fonction de reproduction sociale

Si l'étude du dossier est évidente, nous sommes bien en peine de définir *a priori* l'enjeu réel de la seconde étape de la sélection. En effet, le niveau scolaire et le profil pluridisciplinaire sont censés avoir été jugés par le biais du parcours scolaire et des appréciations fournies par les professeurs du lycée. Se pose la question de la fonction réelle de l'étude de la lettre de motivation en sus du dossier et de l'entretien qui la suit. Il est en effet difficile de cerner les informations supplémentaires que les agents institutionnels peuvent en retirer étant donné que le dossier scolaire semble circonscrire ce qu'il convient de savoir d'un élève potentiellement admissible en classe préparatoire. Mais peut-être faudrait-il d'abord questionner ce que recouvre l'acte même pour un candidat de présenter ses motivations et la manière dont s'effectue leur réception au sein d'un établissement au fort héritage religieux et où se développe une conception de l'éducation au sens jésuite du terme : on éduque une personne. Traditionnellement non mixte et dédié à l'éducation des jeunes filles, l'établissement accueille des élèves issues de la noblesse et de la bourgeoisie et s'inscrit de manière illustre parmi les établissements où l'on pratique l'entre-soi et où ne s'y retrouvent que les membres d'une certaine élite sociale et scolaire (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2016). Le travail scolaire y demeure étroitement lié à l'acquisition de qualités morales que les responsables revendiquent comme autant de qualités distinctives par rapport à la formation dispensée aux élèves de l'enseignement public (Bonvin, 1979). Comme le précise Le Wita, ayant réalisé une étude ethnographique auprès d'anciennes élèves d'un établissement privé catholique, le curriculum proposé vise « un certain modelage de la personne jugé conforme à une éthique morale, puis religieuse et enfin intellectuelle » (Le Wita, 1988, p. 102). Renvoyant à des qualités individuelles précises ayant fait l'objet d'élaborations théologiques et pastorales (on citera les textes relatifs à « l'agir éducatif chrétien », « l'espérance éducative » et la « parabole des talents »), les motivations de l'élève sont à considérer comme ce qui constitue le « naturel » d'un individu qu'il faut déceler et ordonner (Dallabrida, 2010/1). Elles deviennent *in fine* un outil symbolique de classement des élèves dont la hiérarchie de la communauté religieuse entend exercer l'entier contrôle (Xavier de Brito, 2005/1). Comme l'analyse Bodin à propos de l'entretien avec le jury, la sélection est le lieu « d'une vérification pratique de la possession bien réelle de prédispositions socialement acquises, c'est-à-dire d'une certaine façon d'être, d'un certain éthos par rapport à une action socialisatrice » (Bodin, 2009/3, p.81). Selon la responsable des classes préparatoires qui appartient à la communauté religieuse, « il s'agit de recevoir pour savoir s'ils [les élèves] savent où ils mettent les pieds ». L'entretien préalable

constitue « un temps de présentation de l'institution » pour que « l'élève sache où il se trouve » et « qu'il ne se sente pas perdu ». Puis, ajoute-elle : « Et si on ne lui dit pas où on est, si on ne lui montre pas que pour la « maison » il y a une valeur particulière accordée au christianisme, il risque d'être mal à l'aise »². La lettre de motivation et l'entretien préalable sont donc d'abord le lieu où se dévoile l'existence ou non de schèmes sociaux incorporés indispensables à la poursuite de la scolarité dans ce type d'établissement.

La vocation, espace de rencontre entre des dispositions individuelles et des attentes institutionnelles

Par le biais de la « vocation », qui permet de penser l'articulation de représentations subjectives et de conditions sociales qui la rendent possible, nous soumettrons la manière dont est ici pensée la sélection des entrants en classe préparatoire B/L à l'approche conceptuelle de Charles Suaud, à partir de ses travaux sur l'entrée dans le petit séminaire et les modes d'engagement vocationnel (Suaud, 1976 ; 2018). Pour caractériser la sélection des élèves, on parlera dès lors d'un « engagement vocationnel par élection instituée », qui décrit les cas où « la désignation d'un élu est le fait d'une sélection explicite effectuée par une institution porteuse d'une orthodoxie (Église, École). Il revient à cette dernière de repérer de futurs membres et de leur faire intérioriser, sur le mode d'une réponse à un appel intérieur, une carrière interne à cette institution, dans un souci de mise en conformité durable avec sa doctrine et ses valeurs » (Suaud, 2008, p. 31). L'engagement vocationnel est un acte individuel par la réalisation symbolique d'un don personnel dont la détection « nécessite l'intervention différée d'instances officielles qui donne un avantage réel aux candidats socialement les mieux placés et culturellement les mieux dotés » (Suaud, 2008, p.33). Nous invitons en ce sens à considérer la dimension relationnelle de la sélection tel un espace de rencontre entre des dispositions individuelles et des attentes institutionnelles. Ainsi, la lettre de motivation constitue un support de la vocation des élèves où sont présentées et mises en cohérence des propriétés intellectuelles, morales et religieuses pré-requises et censées faciliter la conviction des membres du jury de sélection quant à la compatibilité du profil de l'élève et la spécificité autant scolaire que religieuse de l'institution. Véritable jeu de rôle, le candidat est placé dans une situation où il est contraint de faire preuve de dispositions diverses en rapport avec le projet éducatif (ouverture à Dieu, don de soi, capacité à se questionner et se réformer, prégnance des valeurs morales sur les connaissances objectives, etc.), qui rappellent que l'ambition de la pédagogie jésuite est de former des hommes « complets » (Faguer, 1991) et qu'il sera censé mobiliser au cours de sa scolarité. Pour comprendre comment se construit cet espace de rencontre entre dispositions et attentes, l'analyse des critères officiels de jugement (ensemble de repères collectifs tels que la trajectoire scolaire, les résultats, les appréciations professorales du lycée, etc.) ne suffit pas. Il ne peut être notamment ignoré le rôle des caractéristiques sociales des candidats en soulignant par exemple l'importance de la proximité sociale entre les impétrants et les évaluateurs (les élèves issus des classes moyennes et supérieures composent l'effectif enquêté dans une écrasante majorité). De même que l'on peut pousser plus avant l'analyse en replaçant la prédominance d'une orientation religieuse dans le contexte des interactions concrètes que suppose la situation d'entretien, dans la mesure où l'origine sociale d'un candidat ne permet pas de prédire le type de dispositions concrètes qu'il mobilisera une fois sélectionné.

² L'extrait suivant provient de notre journal de bord relatant un court échange informel en fin de journée avec la responsable de la classe préparatoire.

Méthodologie

Les conditions de l'enquête ne nous ont pas permis d'assister aux séquences d'évaluation des dossiers scolaires ou aux entretiens auxquels ont été convoqués les élèves. Notre analyse repose dès lors sur les propos des élèves de l'hypokhâgne enquêtée (promotion 2016/2018) et des enseignants décrivant ces processus. Quarante entretiens formels ont été réalisés avec les élèves et sept entretiens avec les enseignants de la filière B/L et la responsable complètent ces matériaux. Les extraits d'entretien d'élèves ont été anonymés et choisis dans la mesure où ils mettaient particulièrement en valeur les conditions de l'entretien préalable qui suit l'étude du dossier scolaire. Etant donné la richesse et la complexité du matériau verbal, nous avons construit une grille d'analyse de contenu (Bardin, 2013) qui correspondait aux questions liées à l'orientation scolaire de la grille d'entretien. Selon la même méthode d'analyse, les extraits d'entretiens avec les enseignants et la responsable s'attachaient à mettre en avant les catégories d'entendement implicites mobilisées au cours de la sélection des élèves. C'est pourquoi, dans l'optique de repérer les représentations particulières du corps professoral et religieux, les extraits d'entretien choisis de part et d'autre se focalisent davantage sur le jury (ses attentes, les jugements que ses membres expriment) que sur les candidats (ceux où ils évoquent la sélection n'étant indiqués que dans la mesure où ils sont nécessaires pour éclairer l'information que les examinateurs cherchent à voir révélée). Enfin, douze lettres de motivation d'élèves ont été étudiées. Celles-ci ont été sélectionnées dans le but de mettre en lumière la pluralité des stratégies d'élèves pour optimiser leur candidature, en fonction notamment de leurs résultats scolaires et de leurs expériences sociales et scolaires. Dans le cadre de cet article, on mobilisera plus particulièrement des extraits de trois lettres d'élèves admis, deux révélant des stratégies de « présentation de soi » d'élèves dont l'accès à cette filière sélective s'avère incertaine, et une autre d'un élève au profil plus en phase avec les attendus de la filière, à titre de comparaison.

Les supports de la « vocation » : les propriétés scolaires de l'élève et l'étude de la lettre de motivation

Le site Internet indique que l'institution accorde « une grande importance à la lettre de motivation ». Dans sa rédaction, l'élève doit à la fois faire montre de qualités de mise au travail et aussi plus personnelles : « Vos centres d'intérêts et votre profil comptent autant que votre détermination ». Ces derniers, difficiles à cerner selon le format de lettre plutôt bref proposé par la plateforme d'inscription, peuvent faire l'objet d'une seconde lettre visant à préciser le rapport interpersonnel unissant possiblement le candidat à l'institution. En cela, il est demandé qu'elle soit « personnelle et sincère », dans la mesure où elle constitue « un élément essentiel pour faire connaissance » et qui rappelle que, dans les établissements jésuites, chaque élève est connu individuellement afin de savoir comment agir de manière appropriée sur chacun (Dallabrida, 2010/1, p.159).

La rédaction de cet écrit d'une à deux pages traduit chez ces élèves une volonté d'établir un lien d'affinité avec une institution à l'encadrement traditionnellement protecteur, susceptible de rassurer les primo arrivants, notamment les élèves pour qui le travail et la réussite sont d'abord le produit de la préservation du « moral ». Une des formes de valorisation de soi vise à mobiliser des références à la doctrine catholique ou à témoigner d'ancrages symboliques forts dans le catholicisme (baptême, communion, etc.). Prenons la fiche de renseignements d'une élève que nous nommerons Solène. Les références religieuses nous semblent d'autant plus fortement mobilisées dans la lettre (notamment sur la base du volontarisme) qu'elles sont

susceptibles de compenser un déficit de pluridisciplinarité (indiqué en préambule par les propriétés scolaires de l'élève recueillies lors de l'enquête) :

Résidence : banlieue est-parisien

Boursier : oui (a aussi exercé un emploi durant l'été. Les parents ont ensuite consenti à un « sacrifice financier » pour qu'elle bénéficie d'une chambre proche de la prépa)

Opinion religieuse : baptisée mais catholique non pratiquante

Lycée d'origine : Paris (secteur privé)

Filière du bac : ES ; Mention : TB

Année du bac : « à l'heure »

Niveau en mathématiques : se considère en difficulté

Concours général : ne connaît pas

Position de l'établissement dans les choix APB : 3^e, dossier refusé par une autre prépa B/L

« Par ailleurs, la perspective de poursuivre l'étude du latin durant mes études supérieures me réjouit également. Depuis la classe de cinquième, j'aime m'exercer à la traduction et enrichir mon vocabulaire par des notions d'étymologie et de philologie. La connaissance de la culture latine me semble particulièrement utile pour produire une réflexion de qualité notamment en philosophie ou en histoire.

Curieuse, studieuse et appliquée, toujours soucieuse de parfaire mes méthodes d'apprentissage, j'ai développé de bonnes capacités de concentration et d'endurance au travail. La pratique de l'aïkido et de la danse, mais aussi de la flûte traversière, que je poursuis depuis dix ans, m'a, en outre, permis de trouver l'énergie nécessaire pour m'investir pleinement dans mes activités scolaires tout en conservant un bon équilibre vital.

Enfin, je souhaite étudier au sein de votre école car elle m'apparaît comme un lieu propice au développement tant intellectuel que spirituel, permettant un cadre d'étude des plus sains et bienveillant. Ayant été baptisée volontairement à l'âge de 12 ans, je suis convaincue que je me sentirai à X dans un cadre familial. »

Parallèlement, une autre stratégie consiste à afficher des signes de connivence culturelle avec les orientations propres au projet éducatif et la recherche d'une ambiance moins compétitive qu'au sein d'une classe préparatoire d'élite. La valorisation du cadre d'étude favorable au développement de soi, écho à l'éthos religieux de l'institution, est visible dans la lettre de motivation de Charlotte :

Résidence : proche Paris, trajet prépa 50 min.

Non boursière

Opinion religieuse : baptisée mais catholique non pratiquante

Lycée d'origine : proche Paris (secteur public)

Filière : S ; Mention : B

Age à l'entrée en prépa : « à l'heure »

Niveau en mathématiques : se considère « moyenne »

A passé le concours général de latin et de philosophie

Position de l'établissement dans les choix APB : 4^e. A été acceptée en filière AL par une autre classe préparatoire mais refusée en B/L.

« Au-delà de l'acquisition d'un solide socle de connaissances et au-delà de la « formation de l'esprit », que j'associe aux classes préparatoires, la filière B/L me permettra d'affiner les choix de mon orientation professionnelle et de poursuivre mes études dans les Écoles Normales Supérieures d'Ulm ou de Cachan, voire dans un Institut d'Études Politiques.

Je suis consciente de la quantité de travail à fournir en classe préparatoire. Depuis plusieurs années, je suis habituée à des emplois du temps bien remplis et je ne suis pas effrayée par l'esprit de compétition. J'ai passé le Concours général de latin, l'année dernière, et le Concours général de philosophie, cette année.

À l'occasion des portes ouvertes du lycée, j'ai été séduite par l'accueil chaleureux et bienveillant des professeurs et des étudiants. Le cadre de travail m'a semblé agréable. Et votre enseignement, qui favorise le développement équilibré de la personne et son épanouissement dans le respect de ce qu'elle est, m'incite à vous présenter ma candidature. »

L'extrait de la lettre présenté ici est particulièrement évocateur du « climat » d'étude recherché par les élèves. Ces références constituent un point commun dans la stratégie de présentation de soi d'élèves ne disposant pas nécessairement de prérequis scolaires forts pour la filière B/L, à l'inverse de celles d'élèves pluridisciplinaires favorisés lors de la sélection, dont l'élaboration de la lettre s'avère différente, comme en témoigne ce verbatim tiré de l'entretien de Julien :

« Ma lettre s'appuyait avant tout sur le côté pluridisciplinaire de la B/L et que j'y étais adapté. Pour prouver ma curiosité et mon attrait pour les Lettres, malgré ma formation scientifique, je mettais en avant les concours généraux que j'avais fait (maths et grec), le fait que je voyage beaucoup et évidemment, mon envie d'être prof. ».

Un extrait de sa lettre permet de repérer les points justement mis en valeur dans sa lettre de motivation :

« En effet, mon cursus scolaire a commencé par cinq années de cours en anglais dans une école primaire internationale, ce qui m'a permis de devenir bilingue anglais et de me donner le goût pour les langues. J'ai pu, par exemple, au-delà des six années de cours d'allemand en seconde langue, étudier le mandarin pendant quatre ans et le russe pendant deux ans. Par ailleurs, j'ai été sélectionné par mon lycée pour participer au concours général de grec ancien en première. En parallèle, l'entrée dans le système scolaire français, plus académique que celui que j'avais connu jusque-là, m'a demandé une adaptation importante. Ceci ne m'a pas empêché de suivre une première et une terminale scientifiques « Sciences de l'ingénieur », et m'a conduit à être sélectionné à nouveau pour le concours général de mathématiques. La participation à ces deux concours permet de démontrer un profil aussi bien littéraire que scientifique que je souhaiterais mettre au service de la B/L. »

Nous avons pu mettre en évidence dans la construction des lettres de motivation de Solène et Charlotte les attributs d'élèves « catho-compatibles », affichant des signes de connivence culturelle et religieuse avec le projet éducatif (ressources d'autant plus importantes qu'elle entre en résonance avec l'offre religieuse comprenant des cours de théologie et l'observation de rites liturgiques quotidiens) et qui constituent leur principal atout pour être sélectionnés (même si ces élèves ne se déclarent pas pratiquants). Ceux-ci viennent non pas remplacer mais s'ajouter à leur condition de bon élève, mais ni excellents ni les mieux placés pour s'assurer une place dans la filière. Ces deux élèves seront admises à la sélection en filière B/L.

Repérage du niveau scolaire et des « signes » de la vocation

Deux modes de détection des « signes » de la vocation de l'élève peuvent ensuite être étudiés afin de saisir la manière dont sont mis en relation les supports de la vocation des élèves et une institution « appelante » : l'évaluation du dossier scolaire et de la lettre de motivation par les

enseignants et l'entretien préalable effectué par la responsable des filières littéraires appartenant à la communauté religieuse.

Les propos des enseignants de la filière B/L montrent d'abord une forte prévalence du couple « niveau » et « travail » lors de l'étude du dossier scolaire mais également une attention à des critères d'adaptation et de réactivité³ :

CL : « Quelles sont selon vous les qualités qu'il faut pour suivre les cours en prépa ?

E1 : Des attentes de départ, il y en a forcément, étant donné qu'il y a une sélection à l'entrée qui est fonction du niveau, du parcours précédent, pour vérifier que ces élèves seront en mesure d'encaisser la quantité de travail nécessaire. [...] En revanche, ce que je leur demande c'est une grande réactivité à ce que je peux leur apporter. Ce que je leur dis assez souvent est que je ne leur ferais jamais le reproche de ne pas savoir quelque chose dont je ne leur aurais jamais parlé mais. En revanche, j'ai cette faiblesse de penser que, quand j'ai posé quelque chose, que j'ai indiqué une façon de procéder, j'attends qu'ils l'intègrent assez vite. Et c'est peut-être une des différences avec mes expériences d'enseignement précédentes où je n'attendais pas cette réactivité immédiate des étudiants. [...] C'est surtout une capacité d'adaptation qu'on attend des élèves en prépa. »

Mais nous pouvons aussi voir l'intérêt porté à des traits de personnalité dans la lettre de motivation, comme le souligne l'extrait d'entretien suivant :

E2 : « Pour nous, singulièrement, le critère est l'équilibre du profil, celui de l'élève bon partout. Particulièrement en B/L, on doit trouver un équilibre entre les matières. Disons que... (*légère pause*) on préfère un élève bon partout que... excellent ponctuellement. Voilà, on va chercher ce profil d'élève très équilibré. Et, tout en excusant certains accidents de parcours lorsqu'ils sont expliqués, on cherche un profil assez équilibré entre la première et la terminale. Alors, on va essayer de vérifier... non d'abord de repérer un caractère pluridisciplinaire, une capacité et un intérêt pour ces disciplines. Ensuite, une capacité de travail, qui est difficile à évaluer mais néanmoins ça se cherche dans les commentaires des collègues. Si, dans le profil, ce qui est souligné est le sérieux, la quantité de travail... mais ça reste difficile à évaluer. Et enfin un autre critère plutôt lié à la détermination. Ça se traduit par la continuité dans le travail. Si vous avez un élève en dents de scie vous aurez plus de mal à penser qu'il pourra s'en sortir en prépa. »

Après une pause.

« Et aussi des critères de personnalité. La lettre de motivation joue aussi pour essayer de cerner le plus possible ses qualités personnelles, pour essayer de situer l'élève.

CL : Concrètement à quoi sert-elle ?

E2 : Alors cette année c'est fou, il y a eu un bug avec Parcoursup, ou plutôt une difficulté liée à Parcoursup, puisqu'on ne pouvait fournir des lettres que de 1500 mots. C'était extrêmement court. Mais, même en 1500 mots, c'est extrêmement révélateur. Vous avez des lettres qui ne disent rien et d'autres qui parviennent déjà à dire beaucoup, sans être virtuoses mais très personnelles. »

Nouveau silence.

³ Entretiens réalisés avec deux enseignants de la filière qui ont participé à l'étude des dossiers scolaires et des lettres de motivation des candidats.

E2 : « Avec une lettre de motivation on ne cerne pas une personnalité mais ce qui me frappe c'est cet enthousiasme. Je dirais qu'il y a aussi un engagement de soi. »

S'ils accordent une importance au niveau scolaire lors de la sélection des dossiers les enseignants s'avèrent également sensibles aux « passions » et à l'ouverture d'esprit affichées par le candidat – lequel se montre dès lors possiblement réceptif à l'offre religieuse caractéristique de cette institution - et justifient en cela le refus opposé à certaines candidatures trop axées sur le versant académique :

E1 : « La capacité aussi à donner envie de rencontrer cette personne, de dire autre chose que la simple réussite académique mais de nous montrer qu'il a un esprit combatif et curieux, que c'est un élève qui a des passions. On a du mal à faire une prépa sans être un élève passionné. On a besoin de ce moteur-là, de cet appétit-là. A dossier équivalent au niveau académique, on aura tendance à privilégier un dossier qui fait ressortir une personnalité qui a de l'appétit, de la curiosité. »

Ainsi, plus encore qu'un effort pour situer socialement le candidat, il s'agit de saisir les effets implicites de toute une trajectoire sociale, et pas uniquement scolaire, où l'élève se trouve socialisé par des expériences structurantes permettant d'exprimer un rapport au monde et par laquelle il démontre sa compatibilité avec l'action socialisatrice institutionnelle. Charlotte revient sur l'échange avec la responsable lors de l'entretien préalable :

« Sur mon dossier, il était marqué que j'avais passé le concours général de philosophie et la responsable m'a demandé mes résultats et si j'aimais ça. Mais on m'a posé plus que de questions sociologiques sur mes parents, mes antécédents, que sur ma scolarité. C'était spécial. Dans la manière dont je me suis préparée à rentrer, je ne savais pas du tout où je mettais les pieds. On te parle rapidement de ton niveau scolaire mais ça ils le savent déjà. En fait, on n'est pas là pour ça. Les questions pour lesquelles on est là sont : quel est ton rapport à la religion ? quel est ton rapport à Dieu ? Alors j'ai eu le bon goût de dire que je ne me reconnaissais pas dans la religion catholique mais que je croyais en une instance supérieure. Sur le coup, j'ai ce réflexe-là, je ne sais pas pourquoi. Au final, on te pose des questions sur tes parents. Savoir s'ils ont fait une classe préparatoire avant... Alors j'ai répondu sur le coup mais après je me suis dit que dans les autres classes préparatoires ça ne se passe comme ça. Je n'en comprends pas l'utilité mais j'y vais. »

A travers les supports de la sélection des élèves, les professeurs et la responsable peuvent repérer un ensemble divers mais cohérent d'informations qui renvoie tout à la fois, comme en témoigne ce dernier extrait, à des aspects plus objectifs (trajectoire et résultats scolaires, « questions sociologiques sur mes parents ») et à des aspects plus subjectifs (rapport au travail scolaire) voire idéologiques (croyance en l'existence de Dieu, disponibilité au discours religieux, valeurs morales que les candidats déclarent, etc.). Le cadre de l'interaction au cours de l'entretien peut dès lors s'avérer plus conflictuel si le candidat manque de faire la preuve de la conformité de son profil aux attentes de l'institution. Au cours de celui-ci, Sarah relate une demande d'explicitation à propos de son orientation religieuse et un échange autour de la distinction entre athéisme (qu'elle déclare) et agnosticisme.

« En fait après avoir fait mon petit pitch sur ce que j'aime, pourquoi la prépa, pourquoi la B/L, pourquoi cet établissement, elle m'a demandé si je connaissais la particularité des cours de prépa ici. Elle faisait référence aux cours d'éducation religieuse. Je lui ai répondu que j'avais effectivement vu que cela faisait partie de l'emploi du temps et que je trouvais ça bien de pouvoir étudier plusieurs religions, leurs similitudes, leurs différences, etc., et que, d'un point de vue humain, c'était enrichissant. C'est là qu'elle m'a demandé mes croyances personnelles. J'ai fait un calcul rapide dans ma tête (est-ce que je mens ? est-ce que je dis la vérité ?) et j'ai

conclu qu'en tant que religieuse elle valoriserait l'honnêteté. Je lui ai donc dit que j'étais athée, mais que je restais contente d'avoir l'opportunité d'en apprendre plus sur la religion catholique. Elle s'est offensée et m'a dit que ça la chiffonnait que je sois si catégorique, que je n'avais peut-être juste pas *encore* rencontré Dieu ou quelque chose comme ça, et que ce que je voulais plutôt dire c'était sûrement que j'étais agnostique et non athée. Ça me démangeait de lui répondre « non, non, athée, c'est bien ce que j'ai voulu dire » mais là pas besoin de calcul pour comprendre que c'était une mauvaise idée. J'ai donc joué la carte de l'ignorance : « Ah bon ? Je ne connaissais pas la différence. Je crois bien que c'est la première fois que j'entends le mot "agnostique". Cela s'approche effectivement plus de ce que je ressens. Merci de m'apporter cette distinction ! ». Ça l'a un peu détendu mais elle restait franchement rigide. Je pense qu'à ce moment-là elle avait déjà décidé que c'était fini pour moi. J'ai donc fait de mon mieux pour réorienter l'entretien en ma faveur et ai mentionné avoir été admissible à Sciences Po Paris et bingo ! En une fraction de seconde, elle est redevenue souriante et bienveillante. Je pense sincèrement qu'elle ne m'aurait pas prise sans ça. La pilule de l'athéisme revendiqué était trop dure à avaler. »

Tel qu'ils resituent les conditions de l'entretien, les propos de Charlotte et Sarah donnent à voir l'ensemble des critères que l'institution tente de déceler chez l'élève, même après la sélection officielle sur dossier. Ils sont à la fois intellectuels (dans un souci de performance scolaire), sociaux (origine sociale et composition familiale) et religieux (conformément au statut confessionnel et à la fonction de reproduction sociale historiquement conférée à l'institution) et peuvent entrer en concurrence. Dans ce cadre, les candidats sont certes évalués selon leurs chances objectives de tenir le rythme de travail soutenu de la scolarité préparatoire mais également sur leur capacité à faire la preuve de leur « vocation », c'est-à-dire de leur parfaite identification aux valeurs du projet éducatif. Selon ce dernier, l'élève doit discerner en lui l'« élan créateur » et apprendre à considérer excellence intellectuelle et foi comme deux éléments indissociables fondant l'unité de la personne. C'est ainsi qu'il doit être prêt à faire des efforts, à donner de sa personne et surtout n'avoir pas d'autre projet que celui d'une réussite autant scolaire que personnelle. C'est dans cette optique qu'il doit être capable de jouer « sérieusement » le jeu de la situation d'entretien, tout en affichant sa conviction du primat des valeurs morales et religieuses nécessaires à la scolarité sur toutes les formes de jugement scolaire. Ainsi, concernant les élèves *a priori* écartés de la filière faute de résultats suffisants, l'analyse des catégories de l'entendement utilisées au cours de la sélection permet de rendre compte d'un processus de valorisation d'une « élite » plus morale que scolaire, où il peut sembler aux responsables que certains élèves – même s'ils ne possèdent pas l'ensemble des prérequis pour la B/L - peuvent être plus réceptifs et prometteurs quant au projet socialisateur de l'institution. C'est pourquoi les élèves non croyants s'emploient, comme le montrent les deux extraits d'entretien, à éviter les oppositions culturelles radicales avec les agents institutionnels, sauf à pouvoir mobiliser des catégories concurrentes susceptibles d'infléchir un refus à la sélection. La stratégie de ces derniers s'avère dès lors particulièrement éclairante sur le « sens du placement » (Bourdieu, 1979, p.94) qu'ils observent au moment l'entretien et la manière dont ils savent parer des bons atours cet espace de rencontre.

Conclusion

L'analyse des instances et des instruments de sélection en classe préparatoire permet de proposer un modèle explicatif qui se donne pour but d'objectiver les conditions sociales de sélection des élèves de la filière B/L de cet établissement pour lequel ils ont la conviction d'« être faits » et qui entraînent un travail de repérage des signes l'attestant au niveau institutionnel. Si les catégories d'entendement affichées pour sélectionner les élèves de classes préparatoires relèvent, comme le rappellent Darmon (2012), du niveau académique et de la capacité de mise au travail, cette étude invite alors à ajouter au couple catégoriel « travail » et « niveau » celle de « vocation » en tant que jugement situant les dispositions morales et religieuses des candidats, dans la mesure où ces analyses, aussi éclairantes et indispensables soient-elles (notamment à propos de la sélection dans les classes préparatoires publiques), éclipsent toute une série de catégories de perception comme autant d'outils d'évaluation qui, bien que mobilisées dans une poignée d'établissements, n'en sont pas moins observables et « pèsent » dans la sélection.

Lorsque l'on observe la surreprésentation des élèves qui se caractérisent par un fort attachement aux valeurs du catholicisme, cela ne signifie pas que cette socialisation est la cause de leur réussite à la sélection. C'est un ensemble de dispositions sociales et scolaires, dont le dossier et la lettre de motivation éclairent la présence, qui explique cette réussite, notamment à l'heure où l'établissement se doit d'accorder une importance accrue au recrutement de bons élèves afin de préserver l'attractivité de ses classes littéraires. Dès lors, on ne s'étonnera pas de constater la présence au sein de cette filière de très bons élèves sur le plan scolaire si on contextualise précisément leurs trajectoires propres. C'est le cas par exemple de cet élève, issu d'un lycée d'élite de province, ayant obtenu la mention TB au baccalauréat scientifique, mais non dépositaire d'une socialisation catholique. D'origine supérieure (père médecin et mère profession libérale), et malgré d'excellents résultats au lycée, il a été placé sur la liste d'attente d'une classe préparatoire d'élite parisienne, qu'il n'intégrera finalement pas. Malgré cette déception, il explique son choix d'orientation : « La prépa est une grande famille où les gens sont soudés. Ici on ne se tire pas dans les pattes contrairement à Henri-IV ou Janson-de-Sailly. Eux ne pensent qu'aux résultats et veulent réussir tout seul. Et ici j'ai vu des gens heureux alors que je m'étais fait une idée de la prépa comme quelque chose de difficile. Et aux portes ouvertes j'ai seulement vu des gens heureux et ça m'a convaincu ». Au-delà des caractéristiques objectives évoquées, ce qui unit les candidats est d'abord une volonté – et une stratégie - de s'assurer de bonnes conditions d'étude en classe préparatoire. Stratégie qui se caractérise par le sentiment de devoir agir conformément aux hiérarchies symboliques telles qu'elles s'imposent au sein de cette école et de reconnaître que les préceptes chrétiens constituent le fond commun de toute action humaine (Bonvin, 1982, p.108). En deçà de leurs différences spécifiques, en termes d'origines sociale et scolaire, les trajectoires sociales des élèves partagent donc le fait de constituer *in fine* des trajectoires « catho-compatibles », bien faites pour prédisposer ces individus au rejet du matérialisme et de la poursuite du profit et les incliner, par conséquent, au souci des autres qui animent une bourgeoisie nouvelle qui se veut généreuse et dont les principes sont ceux mis en œuvre par l'action socialisatrice produite traditionnellement au sein de cet établissement (Le Wita, 1988).

Bibliographie

- BARDIN L. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France, Quadrige, 2013.
- BODIN R. Les signes de l'élection – Repérer et vérifier la conformation des dispositions professionnelles des élèves éducateurs spécialisés. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009, n° 178, pp. 80-87.
- BONVIN F. Une seconde famille. Un collège d'enseignement privé. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, vol. 30, pp. 47-64.
- BONVIN F. L'école catholique est-elle encore religieuse ? *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1982, vol. 44-45, pp. 95-108.
- BOURDIEU P. et de SAINT-MARTIN M. Les catégories de l'entendement professoral. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, vol. 1, n°3, pp. 68-93.
- BOURDIEU P. *La Distinction*, Editions de Minuit, 1979.
- DALLABRIDA N. Culture scolaire et distinction sociale dans un collège jésuite de la région Sud du Brésil, *Education et sociétés*, 2010/1, n° 25, pp. 157-169.
- DARMON M. Sélectionner, élire, prédire : le recrutement des classes préparatoires. *Sociétés contemporaines*, 2012/2, n° 86, pp. 5-29.
- DARMON M. *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris : La Découverte, 2013.
- FAGUER J.P. Les effets d'une "éducation totale" [Un collège jésuite, 1960]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol. 86-87, pp. 25-43.
- LE WITA B. *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988.
- SAINT-MARTIN M. Une grande famille. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, 31, n° 1, pp. 4-21.
- SAINT-MARTIN M. Une « bonne » éducation ». *Ethnologie Française*, 1990, XX-1, pp. 60-70.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M. *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris : Coll. Repères, La Découverte, 2016.
- SUAUD C. Splendeur et misère d'un petit séminaire. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n°4, pp. 66-90.
- SUAUD C. La vocation, force et ambivalence d'un concept « nomade ». Pour un usage idéal-typique. *Sciences sociales et sport*, 2018, n° 12, pp. 19-44.
- XAVIER DE BRITO A. Le solde est positif. Culture scolaire catholique et socialisation des élites féminines brésiliennes ». *Education et sociétés*, 2005/1, n° 15, pp. 153-167.

From the school trajectory to vocation « marks » : the selection of student from preparatory class in catholic private high school

Abstract: Based on a study by interviews and analysis of student's cover letter from preparatory class in catholic private high school (« letters and social sciences » study) this paper look at teacher's understanding categories, which manifest themselves into the process of selection in preparatory class. In first it deals with relation of them with a particular institutional history and educative purposes about feminine congregations. Based on sociologic concept of vocation, we would show this categories they show evidence of meeting individual disposition and institutional expectations in the selection mode, especially for the benefit of students which small chances to integrate this kind of class.

Keywords: preparatory class, selection, understanding categorie, vocation, catholicism

De la trayectoria escolar a las “ señales ” de la vocación : la selección del alumno de clase preparatoria literaria en un establecimiento privado católico

Resumen: A partir de una investigación por entrevistas y de un estudio de cartas de motivación de alumnos de una clase preparatoria literaria de un instituto privado católico (sección « Letras y ciencias sociales »), el artículo se interesa por las categorías de la comprensión profesoral que se manifiestan en el proceso de selección en clase preparatoria. En primer lugar evoca cómo éstas remiten a la singularidad de la historia institucional y a los conceptos de educación propios de las congregaciones femeninas. Luego, apoyándonos en el concepto sociológico de vocación, mostraremos en qué medida reflejan un modo de selección basado en el encuentro entre disposiciones individuales y expectativas institucionales, en particular en beneficio de alumnos insuficientemente pluridisciplinarios para asegurarse una plaza en esta sección particularmente selectiva.

Palabras claves: clase preparatoria literaria, selección, categoría de la comprensión, vocación, catolicismo.